



Reliance 84 氣

École de Réflexologie plantaire & palmaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL. DOM. : PORTABLE :

E.MAIL :

J'accepte de recevoir la Newsletter

Je m'inscris aux modules suivants :

Découverte

Professionnalisation (Agrément FFMBE)

Je souhaite rencontrer la responsable pour éventuellement suivre le cursus complet de réflexologie.

Numéro de la promotion :

DATES :

Je verse **100 €** de frais d'inscription à l'ordre de Reliance 84 au minimum 15 jours avant la formation. *Ce chèque ne sera encaissé qu'au premier jour de votre formation. Vous recevez alors l'accusé de réception, puis 15 jours avant la formation, un mail et un courrier de rappel + plan d'accès.*

J'ai lu le règlement intérieur, et je m'engage à le respecter

J'accepte de recevoir les convocations par mail

Je verse **15 €** d'adhésion à la FFMBE (Fédération Française des Praticiens Massage-Bien-Être)

Je souhaite recevoir la liste des hébergements

Comment avez-vous connu Reliance 84 ?

Site Reliance 84

Site Form'Action

Atelier découverte

Site FFMBE

Pub (flyer, affiche...)

Journal (lequel ?)

Autre site (lequel ?)

Salon

Autre :

.....

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE « *RELIANCE 84* ».

L'engagement :

Les participants suivent les stages sur leur pleine et entière responsabilité.

S'inscrire à un stage implique l'acceptation de l'ensemble du présent règlement intérieur.

Notre déontologie :

Nos formations respectent les codes de déontologie des Fédérations FFMBE.

Cette formation permet d'évoluer par étapes, en conjuguant savoir - faire (techniques apprises) et savoir – être (qualités humaines) pour utiliser les techniques de façon appropriée.

Nos stages sont strictement dédiés au Bien-être et n'ont pas de but médical. Ils se positionnent en dehors de toute démarche sectaire, religieuse ou politique, dans le respect et la liberté inaliénables de l'individu. Chacun reste libre de toute pratique religieuse et/ou spirituelle.

Chacun des membres de l'équipe de formation, et chaque étudiant, s'engage à ne pas faire de prosélytisme pour tout courant religieux ou politique que ce soit.

Respect de la loi :

La pratique du massage thérapeutique est un acte, qui actuellement en France est réservée aux Masseurs Kinésithérapeutes.

Tout étudiant s'engage à ne pas établir de diagnostic ni de réaliser des traitements médicaux ou paramédicaux. Il renvoie si nécessaire aux professionnels de santé.

Notre éthique :

Notre formation est basée sur les valeurs de l'humanisme. Nous nous attachons à la mise en valeur de la personne humaine, et de son épanouissement sur les plans corporel, émotionnel, et psychologique. Les qualités de base de toute formation sont l'écoute et le respect.

C'est pourquoi chaque étudiant à le choix de :

** Pratiquer ou non chaque exercice.*

** Echanger des séances de Réflexologie plantaire ou de ne pas échanger.*

** Choisir son partenaire, bien qu'il soit conseillé de changer régulièrement de partenaire.*

** Se mettre dans la tenue vestimentaire de son choix (de détente - tissu, si possible, non synthétique).*

** Suivre son évolution personnelle à son rythme, et à sa manière.*

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'exprimer, si nécessaire, ses besoins, ses craintes, ses remarques, ses réclamations aux formateurs, aux assistants, au responsable pédagogique ou à la directrice. Ainsi, les passages à l'acte (sexuel, de violence...), durant les sessions, ne sont en aucun cas envisageables, ainsi que toute consommation d'alcool et drogues.

Le formateur se réserve le droit de refuser un participant qui ne respecterait pas ces consignes ou qui par des propos et/ou des attitudes tendancieux gênerait le bon déroulement de la formation. Tout vécu émotionnel est accueilli dans la formation, cependant notre école n'est pas un espace de thérapie de groupe.

Principe de discrétion :

Les formateurs, les assistants et les participants sont soumis aux règles usuelles du principe de discrétion, qui s'étend à tout ce que chacun a vu, entendu, ou compris au cours de la formation. La prise de photo, de film, d'enregistrement sont autorisés après accord du ou des formateurs et des autres étudiants.

Conditions préalables à l'inscription :

Le participant ne peut pas s'engager dans cette formation s'il a eu des antécédents psychiatriques, s'il a une phlébite ou s'il en a le risque, s'il souffre de maladie cardiaque ou d'une autre maladie grave, sans accord préalable donné par le responsable de la formation.

Si le participant est mineur, une autorisation parentale signée permettant de suivre la formation est obligatoire.

L'engagement financier :

Le montant de la première formation est réglé intégralement le premier jour de la formation.

Pour les formations suivantes, l'inscription se fait en réglant par avance la totalité de la formation, sauf accord sur l'échelonnement. L'encaissement des règlements se fait le premier jour de la formation. Au moins 15 jours avant la formation, vous pouvez demander par écrit le remboursement de la formation ou son report pour le module ou cursus suivant. Au-delà, aucun remboursement n'est possible.

L'étalement du règlement peut se faire en 3 ou 5 fois ou à chaque séminaire. Il s'organise au moment de l'inscription pour les personnes ayant réellement des difficultés financières. En aucun cas, sauf après une lettre circonstanciée et accord de la directrice de l'école, l'étudiant peut suivre son dernier module de formation sans que la totalité des montants dus soit encaissée.

Interruption de la formation :

Pour maintenir un enseignement de qualité, une vie de groupe conviviale et la sécurité de tous, à tout moment, le formateur peut demander à un étudiant d'arrêter la formation; cela se fera lors d'un entretien, et le remboursement sera effectué au prorata des journées non effectuées.

Si l'étudiant, de lui-même, souhaite arrêter la formation, il doit demander un entretien avec le responsable de la formation, ensemble ils chercheront à comprendre les raisons de cet arrêt.

Détails pratiques :

Les horaires de la formation ou des rendez-vous pris doivent être respectés. Les absences doivent sauf cas de force majeure être signalées à l'avance. Les effets de valeurs (argent, bijoux...) sont sous la responsabilité de l'étudiant. L'école et le lieu d'accueil ne peuvent être rendus responsables des conséquences d'un vol.

L'hygiène :

L'étudiant doit avoir une grande propreté corporelle et vestimentaire.

Il utilise un grand drap de bain, plus 2 coussins personnels. Il nettoie le drap de bain après chaque utilisation. Il porte un bandeau autour de la tête en cas de grosse transpiration.

Il s'engage à respecter la propreté du lieu d'accueil.

Le fait de s'inscrire à cette formation implique l'acceptation de ces conditions.